

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal**  
**Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 4 MARS 2026**

**OBJET / GAIA : Communication des décisions prises par M. le Maire par délégation du Conseil municipal.**

**DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 26 février 2026.**

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 28  
Nombre de présents / hor zirenak : 25  
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 27

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othateguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Bertrand Coin, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Jacques Lassus, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Procurations : M. Jean-Jacques Lassus à M. Christian Devèze ; M. Jean-Paul Alaman à M. Philippe Bacardatz.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

En application des dispositions des articles L. 2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu des délégations accordées par délibération du Conseil municipal en date du 11 juin 2020 :

- Des décisions relatives à la délivrance et la reprise de concessions au cimetière du 16 novembre 2025 au 13 février 2026 ;
- 22 décembre 2025 : signature marché de fourniture et de livraison des tickets-restaurants.
- 16 janvier 2026 : signature des avenants au marché de réhabilitation du mur à gauche.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

**PREND ACTE** des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal.

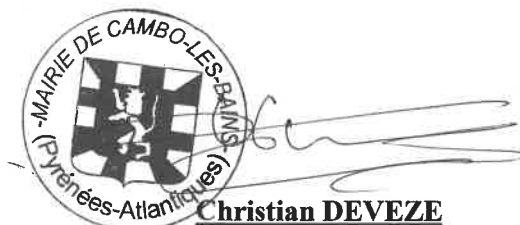
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Joana LACARRA**

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



**Christian DEVEZE**

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza